

Pour un jardin malin zéro déchet

Trois actions, pour que rien ne se perde mais que tout se transforme

- 1 Le broyage des végétaux qui permet d'obtenir du Bois Raméal Fragmenté ou BRF
- 2 Le compostage
- 3 Le paillage



Les « déchets verts » sont, en réalité, une richesse abondante et gratuite que nous méprisons à tort.

Cessons de brûler et broyons, non pas du noir, mais du vert !

Nous obtiendrons ainsi, sans quitter notre jardin, un matériau précieux, le BRF, qui nous permettra, soit de fabriquer du compost (fiche 2), soit de pailler directement le sol entre les plantations (fiche 3).

Cessons de brûler et broyons du vert !

Conséquences du brûlage	Conséquences du broyage
 Pollution de l'air	 Ecologiquement vertueux
 Nuisances de voisinage	 Un peu de bruit mais pas de fumée
 Risques de départ de feux	 Protection des sols
 Risques sanitaires liés aux composés cancérogènes des fumées	 Accélère la formation naturelle de l'humus forestier
 Composés toxiques déposés sur les toits : pollution des eaux de citerne récupérées	 Création d'un matériau précieux : le BRF, riche en lignine stimulant la vie du sol
 Disparition d'une biomasse précieuse	 Transformation de la biomasse par compostage ou
 Aucun apport pour le jardin	 Assimilation au sol du jardin par paillage

RAPPEL

Le brûlage des déchets verts à l'air libre et en incinérateur, est interdit toute l'année, en ville et en zone péri-urbaine et rurale, hors travaux de débroussaillage obligatoires.

La tolérance dont nous bénéficions au Levant peut être supprimée à très court terme, et en tous cas, avant 2021.



Le compostage

Le BRF, obtenu par broyage des déchets verts, s'il n'est pas épandu directement entre les plantes, peut être composté avec d'autres matières fermentescibles.

Mise en œuvre















Dans un composteur (disponible gratuitement sur demande en mairie annexe du Levant), ou dans un coin ombragé du jardin délimité par quelques planches ou palettes de récupération, alterner des couches de végétaux secs et verts. Arroser entre chaque couche et tasser. Le tas fini doit mesurer au moins 1m³. Recouvrir de terre et d'une protection comme carton, paille ou vieille couverture, afin de favoriser la montée en température qui doit se poursuivre plusieurs jours pour détruire mauvaises graines, insectes et maladies. Au bout de deux mois, mélanger les couches et remettre en tas en arrosant de temps en temps, puis recouvrir. Renouveler cette opération deux ou trois fois jusqu'à obtenir un compost inodore et bien décomposé.

Bons matériaux	Ne pas utiliser
BRF, feuilles mortes, foin, paille, fumier, sciure	Plantes malades ou infestées, bois traités chimiquement
Herbes, déchets du jardin, tonte, cendres de bois	Déchets de viande, os et aliments gras
Déchets de cuisine, épluchures	Mauvaises herbes vivaces
Marc de café, sachets de thé	Excréments humains/ animaux



Le paillage

Il s'effectue avec des matériaux frais, non compostés, en couches plus ou moins épaisses.

Avantages	Astuces
 Limite l'apparition des adventices	 Bien désherber avant la mise en place du paillage
 Limite l'évaporation en été	 Ecarter un peu le paillage au pied des plantes sensibles à la pourriture
 Protège les racines des plantes en hiver	 Eviter de pailler sur un sol tassé ; décompacter pour que l'eau pénètre facilement
 Protège le sol du lessivage et de l'érosion lors de fortes précipitations, qui sont de plus en plus fréquentes dans notre région	 Composer du paillis avec des matériaux variées pour éviter l'acidification (pins, résineux), ou un déséquilibre en éléments nutritifs
 Améliore la structure du sol et le régénère par la production d'humus	 Une épaisseur de 5 à 10 cm est recommandée
 Favorise l'activité bactérienne et les vers de terre	 Laisser un peu sécher les tontes fraîches avant de les épandre
 Limite les maladies et les ravageurs	 Pas de feuilles ou de plantes malades dans le paillis

Les paillages sont incorporés au sol du jardin en quelques mois et doivent donc être renouvelés tous les ans, idéalement en automne.